



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

BDR

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 026/2017 DU 30 MARS 2017

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2016.

Date de convocation : 24 mars 2017	L'an deux mille dix-sept, le trente mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, 1 ^{er} adjoint au maire								
Date d'affichage : 24 mars 2017									
Date d'affichage du compte-rendu : 31 mars 2017									
Date d'affichage de la présente délibération : 05 AVR. 2017									
Résultats des votes :	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.								
<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td>00</td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td>00</td> </tr> </table>	VOTANTS	30	POUR	30	CONTRE	00	ABSTENTION	00	Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.
VOTANTS	30								
POUR	30								
CONTRE	00								
ABSTENTION	00								
La délibération est adoptée à l'unanimité.	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>13</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	17	PROCURATION	13		
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	17								
PROCURATION	13								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU		X	Abel TEMARII
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA		X	Miriama MACE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Samuel MOO SUNG
M. Christophe TEAO		X	Milton PARAUE
Mme Riveta URAHUTIA		X	Thilda HAREHOE
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Léon MAKE
Mme Rosana TEHOIRI		X	Heimana TAURAA
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Maire SVARC
Mme Keehi WONG		X	Doris RAUFEA
Mme Raiarii TETOOFA		X	Yvannah POMARE
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	Irvine PARO
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	17	16	13 procurations

DELIBERATION N° 026/2017 DU 30.03.2017

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence de Madame la 1^{ère} adjointe au maire de la commune de Pirae, délibérant sur le compte administratif au titre du budget principal pour l'exercice 2016.

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales, applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 21/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;
- VU la délibération n° 117/2015 du 09 décembre 2015 portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2016 ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, 1^{er} adjoint au maire ;

Exposé des motifs :

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il vous est proposé de voter la délibération « portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2016 ».

Tel est donc l'objet du projet de délibération joint au présent rapport, soumis à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré en sa séance du 30.03.2017 ;

Lors du vote du 30 mars 2017	Compte administratif 2016	Compte de gestion 2016	Affectation du résultat de fonctionnement 2016
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	17	17	17
Nombre de suffrages exprimés :	30	30	30
Nombre de votes POUR	30	30	30
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Donne acte de la présentation du compte administratif au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2016, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2015		153 800		32 197 680	0	32 351 480
Part affectée à l'investissement exercice 2015	0				0	0
Opération de l'exercice 2016	59 148 854	59 371 311	28 945 573	125 757 174	88 094 427	185 128 485
TOTAUX	59 148 854	59 525 111	28 945 573	157 954 854	88 094 427	217 479 965
Résultats de clôture de l'exercice 2016	376 257		129 009 281			129 385 538
Solde d'exécution de l'exercice	Déficit :		Excédent :			
			129 009 281			
			- Restes à réaliser en dépenses d'investissement :		19 435 463	
			+ Restes à réaliser en recettes d'investissement :		9 585 426	
			Excédent total de financement :		119 159 244	

Article 2 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs pacifique.

Article 5 : Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement en francs pacifique :

376 257	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
376 257	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 7 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent,



Mme Yvette LICHTLE
1^{er} adjoint au Maire

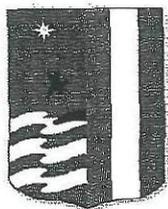


Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **03 AVR. 2017** et publication du **05 AVR. 2017**



Edouard FRITCH
Le Maire



Ville de Pirae

COMPTE ADMINISTRATIF

2016

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
- 3 AVR. 2017
N° / IDV

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Commune
de Pirae (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU (3)

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF
Voté par nature

Année 2016

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

[9 8 7 3 6] Commune de PIRAE	COMPTE ADMINISTRATIF
--	-------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 129
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 455	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	4 049	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 453	
5	Encours réel de la dette/population	1 873	
6	Dotations globales de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	9,4%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	96,3%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	35,9%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	46,3%	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	AI

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	59 148 854	G	59 371 311
	Section d'investissement	B	28 945 573	H	125 757 174
			+		+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0	I	153 800
	Report en section d'investissement (001) D= DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0	J	32 197 680
			=		=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	88 094 427	=G+H+I+J	217 479 965
---------------------------------------	-----------------	-------------------	-----------------	--------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	19 435 463	L	9 585 426
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	19 435 463	=K+L	9 585 426

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	59 148 854	=G+I+K	59 525 111
	Section d'investissement	=B+D+F	48 381 036	=H+J+L	167 540 280
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	107 529 890	=G+H+I+J+K+L	227 065 391

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	9 585 426
13	Subventions d'investissement	0	9 585 426
23	Immobilisations en cours	19 435 463	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	925 000	286 740	0	0	638 260
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 550 000	4 574 032	0	0	975 968
Total des dépenses de gestion courante		6 475 000	4 860 772	0	0	1 614 228
66	Charges financières	1 000 000	921 834	0	0	78 166
67	Charges exceptionnelles	15 000 000	11 947 998	0	0	3 052 002
68	Dotations aux provisions (1)	32 000 000	31 080 524			919 476
Total des dépenses réelles de fonctionnement		54 475 000	48 811 128	0	0	5 663 872
023	Virement à la section d'investissement (2)	7 000 000				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	10 340 000	10 337 726			2 274
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 340 000	10 337 726			7 002 274
TOTAL		71 815 000	59 148 854	0	0	12 666 146

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0				
---	-----	---	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0	373 633	0	0	-373 633
75	Autres produits de gestion courante	1 836 250	1 836 250	0	0	0
Total des recettes de gestion courante		1 836 250	2 209 883	0	0	-373 633
77	Produits exceptionnels	67 324 950	55 000 000	0	0	12 324 950
Total des recettes réelles de fonctionnement		69 161 200	57 209 883	0	0	11 951 317
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	2 500 000	2 161 428			338 572
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 500 000	2 161 428			338 572
TOTAL		71 661 200	59 371 311	0	0	12 289 889

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	153 800				
--	-----	---------	--	--	--	--

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 - RI 021 ; DI 040 - RF 042 ; RI 040 - DF 042 ; DI 041 - RI 041 ; DF 043 - RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
23	Immobilisations en cours	70 337 680	20 527 344	19 435 463	30 374 873
	Total des dépenses d'équipement	70 337 680	20 527 344	19 435 463	30 374 873
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000	6 256 801	0	243 199
	Total des dépenses financières	6 500 000	6 256 801	0	243 199
	Total des dépenses réelles d'investissement	76 837 680	26 784 145	19 435 463	30 618 072
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	2 500 000	2 161 428		338 572
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 500 000	2 161 428		338 572
	TOTAL	79 337 680	28 945 573	19 435 463	30 956 644
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874
	Total des recettes d'équipement	29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874
	Total des recettes financières	0	0	0	0
	Total des recettes réelles d'investissement	29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	7 000 000			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	10 340 000	10 337 726		2 274
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 340 000	10 337 726		7 002 274
	TOTAL	47 140 000	125 757 174	9 585 426	-88 202 600
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 32 197 680			

(1) DF 021 - R1 021; DM 10 - RF 043; R1040 - DF 042; DM 11 - R1 011; DF 043 - RF 043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisés pour les seules opérations d'aménagements (logement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle en qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figuré sur cet état (voir le détail Annexe IV A2);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	286 740		286 740
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 574 032		4 574 032
66	Charges financières	921 834	0	921 834
67	Charges exceptionnelles	11 947 998	0	11 947 998
68	Dotations aux amortissements et provisions	31 080 524	10 337 726	41 418 250
	Dépenses de fonctionnement - Total	48 811 128	10 337 726	59 148 854

Pour information				0
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	2 161 428	2 161 428
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	6 256 801	0	6 256 801
23	Immobilisations en cours (6)	20 527 344	0	20 527 344
	Dépenses d'investissement - Total	26 784 145	2 161 428	28 945 573

Pour information				0
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	373 633		373 633
75	Autres produits de gestion courante	1 836 250		1 836 250
77	Produits exceptionnels	55 000 000	2 161 428	57 161 428
Recettes de fonctionnement - Total		57 209 883	2 161 428	59 371 311

Pour information			153 800
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	115 419 448	0	115 419 448
28	Amortissements des immobilisations		10 337 726	10 337 726
Recettes d'investissement - Total		115 419 448	10 337 726	125 757 174

Pour information			32 197 680
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	AI

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (DP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	925 000	286 740	0	0	638 260
6135	Locations mobilières	500 000	0	0	0	500 000
6231	Annonces et insertions	300 000	286 740	0	0	13 260
6236	Catalogues et imprimés	125 000	0	0	0	125 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 550 000	4 574 032	0	0	975 968
6215	Pers. Aff. par la Coll. de Rait.	5 500 000	4 573 332	0	0	926 668
6475	Médecine du travail, pharmacie	50 000	700	0	0	49 300
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 475 000	4 860 772	0	0	1 614 228

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62... : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/urt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (DI+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	1 000 000	921 834	0	0	78 166
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 000 000	921 834	0	0	78 166
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000 000	11 947 998	0	0	3 052 002
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	15 000 000	11 947 998	0	0	3 052 002
68	Dotations aux provisions (d) (3)	32 000 000	31 080 524			919 476
6817	Dot. Prov. PrDép. des Act. Circ.	32 000 000	31 080 524			919 476
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		54 475 000	48 811 128	0	0	5 663 872
023	Virement à la section d'investissement	7 000 000	0			7 000 000
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	10 340 000	10 337 726			2 274
6811	Dot. Amort. Immo. Incorpor. Corp.	10 340 000	10 337 726			2 274
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 340 000	10 337 726			7 002 274
043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0	0			0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 340 000	10 337 726			7 002 274
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		71 815 000	59 148 854	0	0	12 666 146
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67... dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine...	0	373 633	0	0	-373 633
70128	Autres taxes et redev d'eau	0	373 633	0	0	-373 633
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	1 836 250	1 836 250	0	0	0
757	Red. Vers. par fermiers & Conc.	1 836 250	1 836 250	0	0	0
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 836 250	2 209 883	0	0	-373 633

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	67 324 950	55 000 000	0	0	12 324 950
774	Subventions exceptionnelles	67 324 950	55 000 000	0	0	12 324 950
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		69 161 200	57 209 883	0	0	11 951 317

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	2 500 000	2 161 428			338 572
777	Quote part subvention tiv.	2 500 000	2 161 428			338 572
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 500 000	2 161 428			338 572

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	71 661 200	59 371 311	0	0	12 289 889
---	-------------------	-------------------	----------	----------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	153 800
--	---------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions sensu budgétaires.
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 - DI 048.
(4) Pour les comptes 77... : dont 776.
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	BI

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	70 337 680	20 527 344	19 435 463	30 374 873
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	70 337 680	20 527 344	19 435 463	30 374 873
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0	0	0	0
		0	0	0	0
Total des dépenses d'équipement		70 337 680	20 527 344	19 435 463	30 374 873

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
1311	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1312	Territoire	0	0	0	0
13148	Autres communes	0	0	0	0
1322	Territoire	0	0	0	0
1341	D.G.E.	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000	6 256 801	0	243 199
16422	Agence française de dévelmnt.	6 500 000	6 256 801	0	243 199
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des partiep.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0			
Total des dépenses financières		6 500 000	6 256 801	0	243 199

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
		0	0	0	0
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DEPENSES REELLES		76 837 680	26 784 145	19 435 463	30 618 072
-------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	2 500 000	2 161 428		338 572
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 500 000	2 161 428		338 572
139148	Autres Communes	2 500 000	2 161 428		338 572
	Charges transférées (6)	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 500 000	2 161 428		338 572

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	79 337 680	28 945 573	19 435 463	30 956 644
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0
--	---

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= R1 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874
1311	Etat et Etab. nationaux	0	57 709 724	2 621 600	-60 331 324
1312	Territoire	12 000 000	57 709 724	0	-45 709 724
13148	Autres communes	7 100 000	0	0	7 100 000
1322	Territoire	3 200 000	0	2 332 922	867 078
1341	D.G.E.	7 500 000	0	4 630 904	2 869 096
16	Emprunts et dettes assimilées (hors I65)	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des recettes d'équipement		29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0
Total des recettes financières		0	0	0	0

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DES RECETTES REELLES		29 800 000	115 419 448	9 585 426	-95 204 874
-----------------------------------	--	-------------------	--------------------	------------------	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	7 000 000			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	10 340 000	10 337 726		2 274
28031	<i>Frais d'études</i>	151 434	149 160		2 274
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	9 725 282	9 725 282		0
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	386 437	386 437		0
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	76 847	76 847		0
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 340 000	10 337 726		7 002 274
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0	0		0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 340 000	10 337 726		7 002 274
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		47 140 000	125 757 174	9 585 426	-88 202 600
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		32 197 680			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DP 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratif/publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements communaux (2)	0	0	0	0	0	0
Equip non communaux (a/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR d'investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	AI

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0	0	0	7 348 682	0	7 348 682
Équipements communaux (2)	0	0	0	20 527 344	0	20 527 344
Equip non communaux (e/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	9 510 110	0	9 510 110
Total recettes	0	0	0	148 369 428	0	148 369 428
Solde d'investissement	0	0	0	138 859 318	0	138 859 318

Total RAR dépenses	0	0	0	19 435 463	0	19 435 463
Total RAR recettes	0	0	0	9 585 426	0	9 585 426
Solde RAR d'investissement	0	0	0	-9 850 037	0	-9 850 037

FONCTIONNEMENT

Total dépenses	0	0	0	59 148 854	0	59 148 854
Total recettes	0	0	0	59 525 111	0	59 525 111
Solde de fonctionnement	0	0	0	376 257	0	376 257

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'Ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses réelles</i>		0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
<i>Recettes réelles</i>		0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionn ^o reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	AI

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		0	0	0	28 945 573	0	28 945 573
Dépenses réelles		0	0	0	26 784 145	0	26 784 145
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	6 256 801	0	6 256 801
23	Immobilisations en cours	0	0	0	20 527 344	0	20 527 344
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	157 954 854	0	157 954 854
Recettes réelles		0	0	0	115 419 448	0	115 419 448
13	Subventions d'investissement	0	0	0	115 419 448	0	115 419 448
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'Ordre		0	0	0	10 337 726	0	10 337 726
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	10 337 726	0	10 337 726
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	32 197 680	0	32 197 680

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	AI

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	59 148 854	0	59 148 854
Dépenses réelles	0	0	0	48 811 128	0	48 811 128
011 Charges à caractère général	0	0	0	286 740	0	286 740
012 Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	4 574 032	0	4 574 032
66 Charges financières	0	0	0	921 834	0	921 834
67 Charges exceptionnelles	0	0	0	11 947 998	0	11 947 998
68 Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	31 080 524	0	31 080 524
Dépenses d'Ordre	0	0	0	10 337 726	0	10 337 726
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	10 337 726	0	10 337 726
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	0	0	0	59 525 111	0	59 525 111
Recettes réelles	0	0	0	57 209 883	0	57 209 883
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	373 633	0	373 633
75 Autres produits de gestion courante	0	0	0	1 836 250	0	1 836 250
77 Produits exceptionnels	0	0	0	55 000 000	0	55 000 000
Recettes d'Ordre	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnat reporté de N-1	0	0	0	153 800	0	153 800

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	59 148 854	0	0	59 148 854
	Dépenses de l'exercice	59 148 854	0	0	59 148 854
011	Charges à caractère général	286 740	0	0	286 740
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 574 032	0	0	4 574 032
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 337 726	0	0	10 337 726
66	Charges financières	921 834	0	0	921 834
67	Charges exceptionnelles	11 947 998	0	0	11 947 998
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	31 080 524	0	0	31 080 524
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	59 525 111	0	0	59 525 111
	Recettes de l'exercice	59 525 111	0	0	59 525 111
002	Solde d'exé reporté	153 800	0	0	153 800
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161 428	0	0	2 161 428
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	373 633	0	0	373 633
75	Autres produits de gestion courante	1 836 250	0	0	1 836 250
77	Produits exceptionnels	55 000 000	0	0	55 000 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	376 257	0	0	376 257

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	59 148 854	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	59 148 854	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	286 740	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	4 574 032	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	10 337 726	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	921 834	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	11 947 998	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	31 080 524	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	59 525 111	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	59 525 111	0	0	0	0	0
002	Solde d'exé reporté	0	153 800	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	2 161 428	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	373 633	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	1 836 250	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	55 000 000	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (3)		0	376 257	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A 1.1
---	-------------

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	48 381 036	0	0	48 381 036
	Dépenses de l'exercice	28 945 573	0	0	28 945 573
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 161 428	0	0	2 161 428
16	Emprunts et dettes assimilées	6 256 801	0	0	6 256 801
23	Immobilisations en cours	20 527 344	0	0	20 527 344
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	19 435 463	0	0	19 435 463
	RECETTES (2)	167 540 280	0	0	167 540 280
	Recettes de l'exercice	157 954 854	0	0	157 954 854
001	Solde d'exé reporté	32 197 680	0	0	32 197 680
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 337 726	0	0	10 337 726
13	Subventions d'investissement	115 419 448	0	0	115 419 448
	Restes à réaliser au 31/12	9 585 426	0	0	9 585 426
	SOLDE (2)	119 159 244	0	0	119 159 244

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	48 381 036	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	28 945 573	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	2 161 428	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	6 256 801	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	20 527 344	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	19 435 463	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	167 540 280	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	157 954 854	0	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	32 197 680	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	10 337 726	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	115 419 448	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	9 585 426	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	119 159 244	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rebmts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rebmt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					80 000 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Programme d'adduction d'eau potable	1999	2004	31/10/2005	80 000 000	Fixe		3,7		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
Total général					80 000 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				20 207 473					6 256 801	921 834		
...												
Programme d'adduction d'eau potable(CPF 1121 01 J)	N			20 207 473		fixe		5,7	6 256 801	921 834		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		0		20 207 473					6 256 801	921 834	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 28 mai 2013																																				
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p style="text-align: center;">Catégories de biens amortis :</p> <p>1) Immobilisations incorporelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'études non suivis de réalisation sont obligatoirement amortis sur une durée maximum de cinq (5) ans ; - les frais de recherche et de développement sont amortis sur une durée maximum de cinq (5) ans en cas de réussite et immédiatement, pour leur totalité, en cas d'échec ; - les brevets les licences sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée du privilège effective de leur utilisation si elle est brève ; - les logiciels sont amortis sur une durée de trois (3) ans. <p>2) Immobilisations corporelles :</p> <p>Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont fixées comme suit :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Immobilisations corporelles</th> <th style="text-align: center;">Durées d'amortissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Véhicule</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Camion, véhicule industriel</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Mobilier</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Matériel de bureau électrique ou électronique</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: center;">3</td></tr> <tr><td>Matériel classique</td><td style="text-align: center;">4</td></tr> <tr><td>Matériel de défense incendie et de protection civile</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Coffre-fort</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>Appareil de levage</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>Equipement de garage et atelier</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Equipement de cuisine</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Equipement sportif</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Installation et appareil de climatisation</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Installations hydrauliques</td><td style="text-align: center;">15</td></tr> <tr><td>Installations d'assainissement</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Installations électriques</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Installations de voirie</td><td style="text-align: center;">15</td></tr> </tbody> </table> <p>Les Immobilisations en deça du seuil unitaire fixé à soixante mille (60.000) francs pacifique sont amorties sur un (1) an.</p> <p>Les subventions d'équipement versées sont amorties sur quinze (15) ans, lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations.</p> <p>Les subventions d'équipement versées sont amorties sur cinq (5) ans, lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études.</p>	Immobilisations corporelles	Durées d'amortissement	Véhicule	5	Camion, véhicule industriel	7	Mobilier	7	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	Matériel informatique	3	Matériel classique	4	Matériel de défense incendie et de protection civile	7	Coffre-fort	20	Appareil de levage	20	Equipement de garage et atelier	10	Equipement de cuisine	10	Equipement sportif	7	Installation et appareil de climatisation	5	Installations hydrauliques	15	Installations d'assainissement	10	Installations électriques	10	Installations de voirie	15	
Immobilisations corporelles	Durées d'amortissement																																					
Véhicule	5																																					
Camion, véhicule industriel	7																																					
Mobilier	7																																					
Matériel de bureau électrique ou électronique	5																																					
Matériel informatique	3																																					
Matériel classique	4																																					
Matériel de défense incendie et de protection civile	7																																					
Coffre-fort	20																																					
Appareil de levage	20																																					
Equipement de garage et atelier	10																																					
Equipement de cuisine	10																																					
Equipement sportif	7																																					
Installation et appareil de climatisation	5																																					
Installations hydrauliques	15																																					
Installations d'assainissement	10																																					
Installations électriques	10																																					
Installations de voirie	15																																					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux						0
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	31 080 524		0	31 080 524	0	31 080 524
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	31 080 524	21/10/2016		31 080 524	0	31 080 524
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	31 080 524		0	31 080 524	0	31 080 524

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		9 000 000	8 418 229
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 500 000	6 256 801
16422	Agence française de dévelmnt.	6 500 000	6 256 801
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500 000	2 161 428
139148	Autres Communes	2 500 000	2 161 428

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 418 229	1 582 000	0	10 000 229

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		17 340 000	10 337 726
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		17 340 000	10 337 726
28031	Frais d'études	151 434	149 160
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 725 282	9 725 282
281534	Réseaux d'électrification	386 437	386 437
28188	Autres immo corporelles	76 847	76 847
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	7 000 000	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	10 337 726	0	32 197 680	0	42 535 406

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	10 000 229
Ressources propres disponibles IV	42 535 406
Solde V = IV - II(3)	32 535 177

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux		745 800	149 160		
	Etude pour la pose de réseau à l'avenue Pomare de Bernière à Hamuta	745 800	149 160	5	
Acquisitions à titre gratuit		0	0		
Mise à disposition		0	0		
Affectation		0	0		
Mises en concession ou affermage		0	0		
Divers		0	0		
TOTAL GENERAL		745 800	149 160		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values	
Acquisitions à titre onéreux								
Acquisitions à titre gratuit								
Mise à disposition								
Affectation								
Mises en concession ou affermage								
Divers								
TOTAL GENERAL		0	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle € ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> Affermage du service de public de l'eau potable (contrat du 01/10/2013)	Polynésienne des eaux	Polynésienne des eaux	Société par Actions Simplifiées ou S.A.S	90 000 000
<u>Détention d'une part du capital</u> ...				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> ...				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> ...				
<u>Autres,</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	837 081 687	352 313 621	68 715 882	416 052 184
RECETTES	837 081 687	200 362 291	70 107 123	566 612 273
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 421 709 816	1 748 603 752	28 561 350	644 544 714
RECETTES	2 421 709 816	1 588 672 997	0	833 036 819

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES

2.1 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	79 337 680	28 945 573	19 435 463	30 956 644
RECETTES	79 337 680	125 757 174	9 585 426	-56 004 920
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	71 815 000	59 148 854	8 240	12 657 906
RECETTES	71 815 000	59 371 311	0	12 443 689

2.2 – BUDGET ANNEXE DES DECHETS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	26 100 000	15 534 922	8 604 060	1 961 018
RECETTES	26 100 000	25 000 000	0	1 100 000
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	326 000 000	307 190 047	5 201	18 804 752
RECETTES	326 000 000	298 387 607	0	27 612 393

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	942 519 367	396 794 116	96 755 405	448 969 846
RECETTES	942 519 367	351 119 465	79 692 549	511 707 353
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 819 524 816	2 114 942 653	28 574 791	676 007 372
RECETTES	2 819 524 816	1 946 431 915	0	873 092 901
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 762 044 183	2 511 736 769	125 330 196	1 124 977 218
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 762 044 183	2 297 551 380	79 692 549	1 384 800 254

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice 33 Nombre de membres présents 17 Nombre de suffrages exprimés 30
	VOTES : Pour 30 Contre 00 Abstentions 00
	Date de convocation 24.03.2017
Présenté par le Maire, A Pirae, le 30/03/2017 Le 30/03/2017 Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirae, le 30/03/2017	
	

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire		
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		

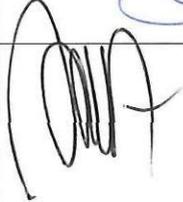
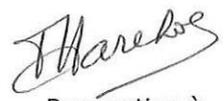
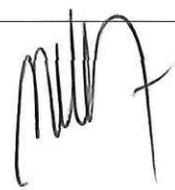
IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint	
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint	
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint	
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint	
9	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint	
10	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint	
11	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal	
12	Mme Miriama MACE	Conseillère Municipale	
13	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	

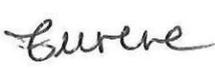
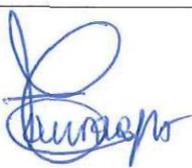
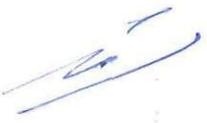
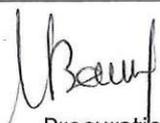
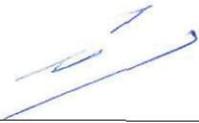
IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal		
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal		
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	 Procuration à Thilda HAREHOE	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale		
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale		
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	 Procuration à Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal		
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ... **03 AVR. 2017**
et de la publication le .../.../..... **05 AVR. 2017**



Fait à PIRAE, le ..**05**./AVR. 2017

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

